



INSCRIPTION SAISON 2026 / 2027

NOM : PRENOM : NÉ(E) LE :

NR AVS :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL :

NATEL :

MAIL :

ADRESSE :

NPA : LOCALITÉ :

PAIEMENT

MENSUEL: ☐

SAISON (10 MOIS) : ☐

Le paiement se fait par e-banking.
Les paiements s'effectuent à l'avance du mois.

Dance Design
Z.I. Pré-Loup 13
1868 Collombey-Muraz
IBAN : CH12 8080 8006 0731 4292 2

RABAIS : 5% ACCORDÉ AUX MEMBRES DE LA MÊME FAMILLE (DÈS LE 2^{ÈME} MEMBRE)
10% (DÈS LE 3^{ÈME} MEMBRE)

ATTENTION : Ces rabais ne peuvent s'appliquer que si les inscriptions se font en même temps pour tous les membres de la famille. Une facture encaissée ne pourra être modifiée.

Dans le cas d'une inscription, d'un autre membre de la famille, par la suite, seul ce dernier pourra bénéficier du rabais.

10% **PAIEMENT SAISON EN 1 VERSEMENT AVANT LA FIN DE SAISON, SOIT AVANT LE 26 JUIN 2026.**

NOM ET PRÉNOM :

PAR MA SIGNATURE, J'ATTESTE AVOIR LU ET ACCEPTÉ LE RÈGLEMENT INTERIEUR :

DATE : SIGNATURE



STUDIO DARK

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		15h00–16h00 ÉVEIL INITIATION 4 – 7 ans Marilyne ☐		9h00 – 10h00 FLOW RESET <i>Adultes</i> <i>Bien-être</i> Marilyne ☐
16h30 – 17h30 CLASSIQUE 7-10 ans Marilyne ☐		16h00 – 17h00 CONTEMPO FUSION 7 – 10 ans Marilyne ☐		16h30 – 17h30 ESPOIRS & FORMATION <i>Sur sélection</i> Marilyne ☐
17h30 – 18h30 CLASSIQUE 10-14 ans Marilyne ☐	17h00 – 18h00 CONTEMPO FUSION 10–14 ans Marilyne ☐	17h00 – 18h00 DANCE EXPRESSION <i>niveau ouvert</i> Marilyne ☐	17h00 – 18h00 COMMERCIAL 10-15 ans Marilyne ☐	17h30 – 18h30 COMMERCIAL 16 ans+ Marilyne ☐
18h30 – 19h30 CLASSIQUE <i>Inter / avancé</i> Marilyne ☐	18h00 – 19h00 CONTEMPO FUSION <i>avancé</i> Marilyne ☐	18h00 – 19h00 DANCE DESIGN COMPANY <i>sur sélection</i> Marilyne ☐	18h00 – 19h00 CONTEMPO FUSION <i>avancé</i> Marilyne ☐	
19h30 – 20h00 POINTES 12 ans+ Marilyne ☐	19h00 - 20h00 HEELS 16 ans+ Marilyne ☐	19h00 – 20h00 SCULPTFLOW <i>Adultes</i> <i>Bien-être</i> Marilyne ☐	19h00 – 20h00 PROJET BROADWAY <i>sur sélection 16+</i> Marilyne ☐	

Ces plannings sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année si nécessaire.



TARIFS ENFANTS

Durée/Semaine	Mensuel	Saison
30 mins	35.-	350.-
1h	70.-	700.-
1h30	95.-	950.-
2h	125.-	1250.-
2h30	150.-	1500.-
3h	175.-	1750.-
3h30	200.-	2000.-
4h00	220.-	2200.-
Forfait Formation & « Company »	230.-	2300.-

Cours Privé : 100.- / heure

TARIFS ADULTES 16 ANS+

Durée/Semaine	Mensuel	Saison
1h	85.-	850.-
2h	150.-	1500.-
3h	210.-	2100.-
4h	260.-	2600.-

Cours Privé : 100.-/heure



Règlement intérieur Dance Design 2026–2027 + Annexe éthique et de conduite

Art I. INSCRIPTION

Dance Design s'engage à fournir un enseignement de qualité toute la saison. L'inscription est prévue pour l'ensemble de la saison (de septembre à Juin) et implique un engagement sur cette période.

Dance Design accepte les inscriptions en cours d'année, en fonction des places disponibles et aux mêmes conditions mentionnées dans ce document. Le cours peut être annulé par la direction même en cours d'année si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

La fiche d'inscription devra être remise avec le règlement intérieur dûment, rempli, daté et signé, pour valider l'inscription.

Art II. ÉCOLAGE

L'écolage est fixé sur une base forfaitaire de 10 mois de cours, soit de septembre (ou depuis le début des cours) jusqu'à Juin. Ce forfait tient compte des vacances scolaires officielles en Valais, ainsi que des jours fériés où les cours n'ont pas lieu.

Le cours d'essai est gratuit.

L'écolage est facturé en une fois ou mensuellement. Les cours sont payables par e-banking et à l'avance du mois. Les factures sont envoyées par e-mail. Les frais de rappels sont facturés (CHF 15.-).

En cas de non-paiement, la direction se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation de la situation.

Les absences ne seront ni déduites, ni remboursées. Les cours manqués pourront être rattrapés dans la mesure du possible, durant la saison en cours et selon les disponibilités.

En cas d'absence justifiée par un certificat médical (maladie, accident, grossesse), les cours pourront être reportés ultérieurement. Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'arrêt en cours d'année, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Art III. RESPONSABILITÉ

L'élève déclare être apte à toute activité physique. Dance Design ne couvre pas les risques de maladie et accident, chaque élève doit être assuré personnellement.

Dance Design décline toute responsabilité pour les objets oubliés ou volés dans les lieux.

Les éventuelles dégradations seront financièrement supportées par les responsables des faits et leurs représentants.

Dance Design se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves en dehors de la salle de cours.

Merci de respecter la propreté des locaux et le matériel mis à disposition.

Art IV. DROIT D'IMAGE

Dance Design se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicités sur tout support que ce soit, sauf avis contraire signalé par mail à la direction info@dancedesign.ch.



Art V. TENUE DE COURS

La tenue doit être conforme à la discipline et se rapporter aux exigences du professeur.

Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un élève à suivre le cours s'il ne se présente pas dans la tenue réglementaire. Les bijoux et montres ne sont pas acceptés.

Les chaussures de ville ne sont pas autorisées dans les vestiaires et dans les studios.

Danse classique : Collants rose, justaucorps, jupette, demi-pointes. Les cheveux doivent être attachés en chignon.

Contemporain : Tenue libre près du corps, chaussettes. Cheveux attachés.

Art VI. CONSIGNES PENDANT LES COURS

Les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux pendant toute la durée de présence au studio.

L'accès aux vestiaires, aux sanitaires et au studio est exclusivement réservé aux élèves, parents et professeurs.

L'élève s'engage à respecter les professeurs, les lieux, les installations et les heures de début de cours. Le chewing-gum est interdit.

Art VII. PRÉSENCE ET ABSENCE

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du groupe durant la saison. Toute absence doit être signalée à la direction par message WhatsApp ou email.

En cas de maladies, les élèves ne doivent pas se présenter au cours et prévenir la direction.

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus par celui-ci. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves de s'assurer que les cours aient bien lieu avant de laisser l'élève seul.

Art VIII. SPECTACLES, REPRÉSENTATIONS ET RÉPÉTITIONS

Les costumes, maquillage et accessoires sont à la charge des parents.

La présence des élèves à toutes les répétitions et représentations est essentielle au bon déroulement du spectacle. Ces représentations sont payantes, y compris pour la famille des élèves. Les élèves ne sont pas rémunérés.

Une aide bénévole des parents en coulisse peut être demandée.

Les élèves s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes liées aux répétitions, essayages et déplacements.

Art IX. RÉDUCTIONS

5% Famille (dès le 2^{ème} membre)

10% Famille (dès le 3^{ème} membre)

10% pour les paiements saison en 1 versement avant le 26 Juin 2026.

Ces rabais ne peuvent s'appliquer que si les inscriptions se font en même temps pour tous les membres de la famille.

Une facture encaissée ne pourra être modifiée.

Dans le cas d'une inscription, d'un autre membre de la famille, par la suite, seul ce dernier pourra bénéficier du rabais.

Les tarifs figurent sur le site internet ou auprès de la direction. Les prix ne sont pas négociables.

Art X. MANQUEMENT AU RÈGLEMENT

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.



ANNEXE – Charte éthique et de conduite – Dance Design

Introduction

Dance Design s'engage à promouvoir un environnement respectueux, inclusif et sûr pour tous ses membres, conformément aux valeurs de Jeunesse+Sport (J+S) et au Standard de la branche Swiss Olympic.

1. Valeurs fondamentales

- Respect de soi, des autres et des différences.
- Intégrité, équité et honnêteté dans la pratique et l'enseignement de la danse.
- Tolérance zéro envers toute forme de harcèlement, d'abus, de discrimination ou de violence.
- Respect du corps et promotion d'une image corporelle saine et positive.

2. Comportement attendu

Les élèves, parents, enseignants et membres de la direction s'engagent à adopter un comportement respectueux et bienveillant en toutes circonstances. Les réseaux sociaux et moyens de communication liés à Dance Design doivent refléter ces valeurs.

3. Procédure de signalement

Tout incident ou comportement contraire à cette charte peut être signalé de manière confidentielle à la direction par écrit à info@dancedesign.ch. La direction s'engage à traiter chaque signalement avec sérieux, impartialité et confidentialité. En cas de situation grave, la direction contactera les instances compétentes (Swiss Olympic, J+S ou autorités locales).

4. Prévention et sensibilisation

Les enseignants de Dance Design participent à des actions de sensibilisation périodiques relatives à l'éthique et à la protection des enfants et des jeunes dans le sport. Les valeurs éthiques sont régulièrement rappelées aux élèves, notamment lors de réunions ou débuts de saison.

5. Engagement

En signant le règlement intérieur, chaque élève (et son représentant légal pour les mineurs) reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter.



Page de signature

Charte éthique et de conduite

Je soussigné(e), _____, élève / représentant(e) légal(e), atteste avoir pris connaissance de la Charte éthique et de conduite de Dance Design et m'engage à la respecter.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2025

Signature de l'élève : _____

Signature du représentant légal (si mineur) : _____

Document conforme au Standard de la branche Swiss Olympic